

Grille tarifaire de l'agence départementale d'ingénierie territoriale

	Adhérents	Adhésion	Offre de services de base	Offre de services complémentaire soumise à TVA
Exonération de TVA si rescrit fiscal favorable	Communes et groupements de communes <u>éligibles</u> / solidarité territoriale	Forfaits illimités « solidaires » : ❖ SATEA : 1 € / hbt (pop DGF) plafonné au montant de la prestation SATEA ❖ Tous domaines hors SATEA : 4 € / hbt (pop DGF) Pour les Syndicats d'eau potable et d'assainissement : 4€/hbt (pop DGF) des communes concernées par le projet ❖ Tous domaines avec SATEA : 5 € / hbt (pop DGF) soit : - SATESE : 1 € / hbt (pop DGF) plafonné au montant de la prestation SATEA - Tous domaines hors SATEA : 4 € / hbt (pop DGF)		Sur devis à la commande (facturation à l'heure, à la prestation ou en % du coût du projet selon les services proposés)
	Communes <u>non-éligibles de moins de 2 000 hbts</u> / solidarité territoriale	Forfait illimité « non solidaire » : ❖ Tous domaines offre de base hors SATEA : 5 € HT / hbt (pop DGF)		Sur devis à la commande (facturation à l'heure, à la prestation ou en % du coût du projet selon les services proposés)
Avec TVA	Communes et groupements de communes	Adhésion simple : ❖ 0,2 € HT / hbt (pop DGF) - Tous domaines : plafonnée à 3000 € HT - Adhérents exclusifs SATEA non éligibles : voir grille tarifaire ci-dessous		Sur devis à la commande (facturation à l'heure, à la prestation ou en % du coût du projet selon les services proposés) Pour les adhérents exclusifs SATESE non éligibles dont l'adhésion est plafonnée à 600 € HT, l'offre complémentaire est limitée aux prestations SATESE
		Adhésion numérique : ❖ 0,1 € HT / hbt (pop DGF) plafonnée à 300 € HT plafonnée à 3 000 € HT (MédiaDôme)		Sur devis à la commande et exclusivement pour les prestations numériques